

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.



Vol VI, No 21

Petit Seminaire de Chicoutimi, 17 Decembre 1898

Salut ! Noel

Quand le cercle des jours dont une année est
[faite
Va, par les soins du temps, se fermer sans
[retour
Sous le compas, sou!ain, il jaillit une fête
Que toute créature attend avec amour.

Cette fête est vraiment à nulle autre pareille,
Et semble un renouveau de la création
Du néant l'on dirait que tout être s'éveille
En tressaillant encor de son premier frisson.

C'est, pour un jour, le ciel débordant sur la
[terre,
Et versant sur nos maux un torrent de bon-
[heur ;
C'est l'Eden un moment dévoilant son mys-
[tère,
Et se montrant à nous en sa douce splendeur.

Sous les traits d'un enfant que sa mère ca-
[resse,
C'est Dieu qui vient sourire à notre humanité;
C'est l'infiniment fort qui prend notre fai-
[blesse
Et qui, pour la guérir, prend notre infirmité.

C'est mille millions d'anges aux douces ailes,
Aimables messagers du ciel resplendissant,
Tombant comme l'éclair des sphères éter-
[nelles
Sur le point de l'espace où naît le Tout-Puis-
[sant.

Ce sont les purs esprits et l'inerte matière
Comme à leur premier jour unis à leur au-
[teur ;

Sous les yeux étonnés de la nature entière
C'est l'homme devenu semblable au Créa-
[teur.

O fête de Noël ! nous t'acclamons sans pei-
[ne,
Et notre cœur assez ne saurait te bénir :
Tu mets sur tous nos ans ta lumière sercine,
Et nous rajeunissons à ton seul souvenir.

DERFLA.

HISTOIRE DE CHICOUTIMI

CHAPITRE IV

LES POSTES

-(Suite)

Cette vacance de la mission Saint-Jean-Baptiste, au Saguenay, ne signifie pas que les sauvages furent complètement abandonnés. Non ; cela veut dire qu'il n'y eut plus de missionnaire spécialement chargé de cette mission ; mais les Jésuites continuèrent de visiter, pendant plusieurs années encore, les principaux postes du Saguenay, et d'y administrer les sacrements aux chrétiens qui se trouvaient alors en ces différents endroits. Les Jésuites de Tadoussac vinrent à Chicoutimi, et ceux de la rive sud du Saint-Laurent même remontèrent parfois le Saguenay. C'est ainsi que, en 1703, le P. Louis André Jésuite inscrit, selon toute probabilité à Chicoutimi, un acte dans le registre introuvable, dont nous ne possédons qu'un résumé. Le même P. André avait baptisé, en 1703, chez les Mistassins Louis âgé d'un an, fils de Coulin Pelletier (Nicolas sans doute.)

En 1704, le même missionnaire visite encore les diverses missions du Saguenay. Il était évidemment missionnaire régulier de Ste-Croix de Tadoussac, puis de là faisait des excursions à Chicoutimi, au lac St-Jean et au lac Mistassini. On peut relever la route qu'il suit par les ac-

tes de baptême qu'il date des divers postes ; il reste indéniable qu'il parcourt en missionnaire, et avec une rapidité surprenante, ces immenses et sauvages régions.

Le copiste du registre dont nous venons de parler maugrée souvent contre le bon Père André, qui évidemment n'avait pas suivi des cours de calligraphie aussi forts que ceux de nos écoles commerciales. De plus, il écrit tantôt en français, tantôt en latin, sans se préoccuper de ceux qui viendront après lui, souvent même en français et en latin à la fois. Il se trouve le 30 mai 1704 à Tadoussac, le 11 juin chez les Papi-nachois, et le 19 août à Chicoutimi d'où il date deux actes :

"A Chigoutimi, 19 août. Bernard de six mois a reçu les cérémonies ayant été ondoyé par Mr De Rouard. Nicolas Bonhomme a esté le parrain.

"Item Claire d'un an fille de la Grosse Teste, (qui) lay baptisée avec les cérémonies. Nicolas Bonhomme a esté le parrain."

(A suivre.)

LIVIUS.

Nos remerciements à la maison J.-B. Roland & Fils, Montréal, pour l'envoi d'un exemplaire de l'Almanach des Cercles agricoles de la province de Québec, pour 1899 (6e année), qu'elle vient de publier. Intéressante brochure, remplie de conseils pratiques pour le cultivateur, de recettes utiles et de choses amusantes pour tout le monde.—En vente chez tous les libraires et les principaux marchands au prix de 5 cts l'exemplaire.

L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

Pour l'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr. 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

J.-E. DUCHESNE,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,
Séminaire de Chicoutimi,
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 17 Decembre 1898

"Variétés canadiennes," par W. Larose

Cet article n'est point de la critique littéraire. J'ai, en effet, beaucoup de raisons valables pour ne pas m'engager imprudemment dans le domaine auquel notre ami Abner fait produire les fleurs et les fruits que l'on sait.

C'est plutôt une critique morale, si l'on peut ainsi dire, que j'ai l'intention de faire du volume que M. Larose est venu, il y a quelques mois, placer sur les rayons déjà assez bien garnis de notre bibliothèque canadienne-française. Un vénérable curé, très absorbé dans la vie active du saint ministère, et qui est loin d'avoir le temps de parcourir lui-même les livres qu'il destine à sa bibliothèque paroissiale, très soucieux d'autre part de ne la composer, comme il le faut, que de livres irréprochables, nous a envoyé l'ouvrage de M. Larose, avec prière de lui dire ce qu'il vaut au point de vue des idées.

Eh bien, parlons un peu de la valeur morale de ce livre que M. Fréchette, qui en a écrit la Préface, a présenté au public comme "un ouvrage d'un mérite réel et d'une philosophie saine" (1); parlons-en un peu, autant du moins qu'une étude très rapide m'a permis d'en prendre connaissance.

Iter... per exemplum brev. Quelques extraits cueillis çà et là suffiront à notre dessein.

Etant à Paris, M. Larose est présenté à l'Alliance française. C'est en cette circonstance, dit-il

(1)—Page XI.

(p. 55), que j'appris la récente décision de cette société de ne subventionner que les écoles *catholiques* à Madagascar.—Certain bon bourgeois de notre cher pays avait pourtant pris la peine d'écrire, afin de nous mettre en garde contre l'esprit *maçonnique* de l'Alliance française." (1) Je ne désire pas rouvrir la discussion qui s'est faite, il y a quelques années, au sujet de cette Alliance française; il n'y a pas non plus à défendre le "certain bon bourgeois" dont il s'agit, et qui est parfaitement en état de se défendre lui-même. Je veux seulement appeler l'attention sur l'argumentation qu'édifie M. Larose pour rassurer ceux qui se délient de l'Alliance française.—Donc, celle-ci n'a rien de *maçonnique*, parce qu'elle ne veut aider que les écoles *catholiques* de Madagascar?... Cela aurait en effet quelque valeur probante, s'il n'était bien connu que les écoles *protestantes* de Madagascar, même françaises (s'il y en a), travaillent au seul bénéfice de l'influence anglaise, laquelle n'a pas précisément facilité la conquête de l'île par la France; tandis que toutes les écoles *catholiques* y sont en même temps dévouées à la France. Or, le but de l'Alliance étant d'aider à la propagation de la langue française, on ne comprendrait guère, n'est-ce pas? qu'elle encourageât là-bas des écoles antinationales. (2)—L'argument n'est donc pas d'une solidité à toute épreuve.

Voyons quelles sont les idées de M. Larose sur diverses choses de France. (Pages 59 60).

"Qu'importe qu'en France, l'église et l'école ne servent plus de marchepied au trône?" Pour ne parler ici que de l'école, je ne

(1)—Les italiques sont de l'auteur.

(2) Voici des citations qui, au besoin, édifieront le lecteur sur le rôle du protestantisme à Madagascar.

"L'alliance du parti protestant de France avec nos adversaires à Madagascar est un danger pour nous." (Paroles de M. de Mahy, prononcées le 21 janvier 1898, devant la Chambre des députés, à Paris).

"Nous avons dit que l'influence française s'est identifiée jusqu'ici avec l'influence de la Mission catholique à Madagascar, et l'influence anglaise avec celle des Missions protestantes. Que voulez-vous? cela c'est de l'histoire et toutes les réclamations ne changeront rien à l'histoire." (Extrait d'un article du P. Piolet, S. J., reproduit par le *Mouvement catholique*, 3 nov. 1898, p. 493).

Il est bien étonnant, après cela, que l'Alliance française subventionne les seules écoles catholiques de Madagascar!

comprends pas comment elle a jamais pu servir "de marchepied au trône;" mais *transeat*. A l'école d'autrefois, que l'on dit avoir servi d'appui à la monarchie—toujours chrétienne en dépit de ses fautes—, il faut donc préférer l'école neutre d'aujourd'hui, la plus habile invention de l'enfer pour déchristianiser la France!

"Qu'importe qu'on ait rendu les séminaristes participants de cet honneur (de porter les armes pour le salut du pays)?" Il s'agit ici de l'une des lois dites scélérates, en vertu de laquelle on enlève la soutane aux séminaristes et l'habit monacal aux novices dominicains, franciscains, etc., pour les revêtir de la tunique du soldat et les jeter dans les casernes. Evidemment, c'est encore ici une machination vraiment diabolique, dont le but est de frapper l'Eglise au cœur, et d'entraver le recrutement de ses prêtres et de ses religieux. En présence d'un pareil attentat contre l'Eglise de Jésus-Christ, M. Larose s'écrie: "Qu'importe?"

"Qu'importe que la France entière ne se rallie pas à l'ingénieuse idée de fêter sans aucun à-propos et pour la première fois après quatorze cents ans, l'anniversaire du jour où Clovis accepta le baptême parce qu'il avait gagné au jeu?" Voilà en quels termes M. Larose parle des glorieuses fêtes de Reims que l'épiscopat de France, sous les auspices du Souverain Pontife, célébrait, il y a deux ans, en mémoire du 14^e centenaire du baptême de la France, fêtes auxquelles la Nouvelle-France prit part elle-même, sur invitation spéciale, dans la personne de l'éminent archevêque de Québec; fêtes qui inspirèrent à S. S. Léon XIII l'un de ses poèmes latins les plus remarquables.—La France, gâtée par l'irréligion, ne voulut pas participer tout entière à ces solennités nationales. "Qu'importe?" dit M. Larose.

"Ne faut-il pas plutôt se réjouir qu'être scandalisé d'un changement d'idées, d'un regain de démocratie, d'une reconstitution sociale bénie et consacrée par Léon XIII lui-même?" Cela voudrait dire que N. S. P. le Pape est vraiment heureux de voir les institutions républicaines rétablies en France et s'y développant avec les résultats

que l'on connaît. Il faudrait pourtant en finir avec cette légende ! Tout ce qui est vrai, c'est que le Pape, d'accord avec la pratique de l'Église et les principes de la théologie, a dit aux catholiques français qu'ils sont tenus d'accepter la forme de gouvernement que la France s'est donnée de fait, et de combattre sans relâche les lois injustes et persécutrices qui ont signalé chez eux le règne de la troisième république. Voilà comment Léon XIII a *béni* et *consacré* la forme républicaine en France.

Passons au Canada. (Pages 78-79).

“La religion, qui devrait servir de fondement au bonheur des peuples, à côté d'un certain bien, nous a fait beaucoup de mal, eu égard à sa fausse application. Ce mal, j'ose le prétendre, pourrait s'aggraver indéfiniment, à moins d'un remède énergique et violent. ... A la religion orgueilleuse, intolérante, opposons la religion de l'humanité, de la douceur, de la confraternité... A la religion qui ruine sans merci la réputation, les biens, le bonheur d'un citoyen, pour le punir de ne s'être pas dépouillé de sa raison à première demande, opposons la religion du sens commun et de la charité.”
Etc.

Parfaitement ! Compris ! ...

Education, vocation. (Pages 105-114.) C'est un petit roman, “Les deux blessés ;” à la fin, Il devient prêtre, Elle se fait religieuse.

Louison est élève du collège. “La religion prenait les trois quarts de son temps ; l'étude des *profanes* (ainsi souligné par l'auteur) occupait le reste. Encore, négligeait-il tout à fait les contemporains, y compris ceux de son pays, par crainte des mauvaises pensées. Ainsi le voulait le programmé.”

Il y a là autant de faussetés que de mots. La “religion”, dans nos collèges, prend non pas les trois quarts du temps, mais à peine une heure et demie par jour, tandis que “l'étude des *profanes*” occupe neuf à dix heures. Il est également faux qu'on néglige les contemporains, “y compris ceux de son pays.” Les œuvres recommandables par les idées et par la perfection de la forme sont entre

les mains des élèves Par contre, les ouvrages condamnés par le goût et par la morale sont justement exclus, quand même ils seraient signés de noms canadiens. Est-ce que, par hasard, M. Larose trouve à redire à ce programme ?

Arrivent les vacances. Louison et Louise s'amuse beaucoup. Quant à celui-là : “Ce n'était plus ce petit élève...communiant tous les dimanches par habitude, par névrose religieuse et par désir d'avoir un bon billet de confession.” Qui a jamais entendu parler de *bon* ou de *mauvais* billet de confession ? Et puis, cette drôle d'idée, de *communier* pour avoir un billet de *confession* !—M. Larose a-t-il voulu insinuer, en parlant de ces communions faites “par habitude, par névrose religieuse,” qu'il n'y a pas de piété véritable chez nos écoliers ? Si c'est là ce qu'il s'est proposé, il n'a fait que démontrer une seconde fois ou qu'il ignore ce qui se passe dans les collèges catholiques ou bien qu'il veut tromper son lecteur.

“Ah ! mon cher enfant, qu'avez-vous fait ! pleura son confesseur, au récit des fredaines du jeune homme, pendant la retraite qui suivit cette périlleuse vacance (*sic*). Prenez la soutane, sinon, vous êtes damné à tout jamais.—La soutane ! ah ! non, mon père, jamais, impossible, plutôt mourir ! Louise ! Ah mon Dieu ! j crois que j me meurs !... Il le fallut bien, pour tant.....”

Non, non, ce n'est pas de la sorte que se manifeste l'appel divin à la sainte vocation du sacerdoce, dans l'Église de Jésus-Christ ! Il est bien douloureux de voir un catholique livrer ainsi au ridicule des choses si graves.

Louison “vint chanter sa première grand'messe en son pays natal. Il y eut diacre et sous-diacre, sermon de circonstance : “tu es sacerdos,” “qu'ils sont beaux les pieds !” etc.”—De quel ton déplorable ces choses sont dites !

Quant à Louise, elle entre au couvent. L'histoire de sa vocation est racontée, elle aussi, d'une façon qui est au moins légère.

Quel but s'est donc proposé M. Larose en écrivant ce chapitre, où il y a des choses si ridicules et si invraisemblables sur des sujets aussi respectables ?

Les séminaires et collèges. (Pages 132-134.)

“On compte dans la province une vingtaine de séminaires savamment distribués pour le monopole de l'instruction.” Voilà bien la première fois que l'on parle du monopole exercé par les collèges en cette Province. Et vraiment, où est-il ce prétendu monopole ? Qui donc empêche M. Larose et ses amis de consacrer (comme a fait plusieurs fois le clergé) une ou plusieurs centaines de mille piastres à la fondation d'un collège ? Qui les empêchera ensuite de s'y employer (comme font les professeurs de nos collèges) à l'instruction de la jeunesse, moyennant un salaire de 40, 50 ou même 100 piastres par année ?

“Diminuer le nombre des collèges classiques, ou en contrebalancer les effets par l'établissement de collèges commerciaux ou industriels.—Cependant, vous n'obtiendrez jamais cela avant d'avoir créé un ministère de l'instruction publique responsable, chose possible, mais pour le moment, aussi difficile que la prise de Sébastopol.” Moi, je serais curieux de savoir comment un ministre de l'Instruction publique s'y prendrait pour “diminuer le nombre des collèges classiques,” pour fermer par exemple le séminaire de Québec, le collège Sainte-Marie, ou une autre de nos maisons d'éducation... Je ne vois pas davantage quel besoin nous avons d'un ministre de l'Instruction publique pour “l'établissement de collèges commerciaux.” Le clergé et les congrégations religieuses n'ont pas attendu qu'il y eut à Québec un ministère de l'Instruction publique, pour faire là-dessus ce qu'il fallait. M. Larose ignore ici encore ce dont il parle. Car la plupart de nos collèges classiques ont aussi des cours commerciaux ; et il y a des collèges strictement commerciaux un peu partout. C'est au point que l'on a déjà entendu des cris d'alarme sur le nombre excessif de teneurs de livres et de calligraphes que ces institutions versent chaque année dans la circulation. —Restent les collèges industriels. Que faut-il entendre par collèges industriels ? Je sais seulement que les jeunes gens qui veulent apprendre le métier de charron, ou de menuisier, ou de tailleur, etc.,

n'ont que l'embarras du choix entre tant d'ateliers où ils peuvent s'y former. Que s'il faut absolument des collègues industriels, il n'est pas indispensable qu'il y ait un ministre de l'Instruction publique pour les fonder. C'est de l'argent qu'il faut surtout trouver. Combien souscrivez-vous, M. Larose ?

Au chapitre XXII, la scène est dans la forêt au milieu des *sucriers*. "Les gens d'la ville" sont venus aux sucres. "Entrez dans la cabane (leur dit le maître *sucrier*) ; oh ! allons nous asseoir.—Vous pourrez dire, ajouta un homme en fisonnant le feu dans les fourneaux, que vous avez choisi une belle journée pour venir aux sucres ; ça va couler en m... , aujourd'hui." (1)

Quand on voit d'aussi belle littérature, publiée à Montréal en 1898, on ne se possède plus d'indignation à la pensée qu'il y a des collègues canadiens où, d'après la *volonté du programme*, les élèves *négligent tout à fait les contemporains, y compris ceux du pays !* (Page 110.)

Cependant, peu après, "arriverent messire le curé, son vicaire et son bédeau" (*sic*)... "Bonjour, m'sieu l'curé, bonjour, messieurs, dit le maître, vous voilà bien arrivés ; seulement, vous excuserez notre salon ; ça n'est pas tout à fait aussi grand, ni aussi propre qu'au presbytère.—Mes enfants, dit le curé, d'une voix lente, solennelle et creuse, tout ce que je demande, c'est que vous ayez le cœur pur."

Causant avec le curé, le maître lui dit : "... Il est une chose dont on aurait bien besoin, surtout depuis quelques années, c'est de c't'argent. Les produits se donnent et les dépenses augmentent toujours. Quand donc allons-nous avoir un arrangement avec les États ?—Les États ! (répond le curé) jamais, mes enfants ; il faut conserver notre religion, notre langue, nos lois."

Eh bien, voilà le personnage très ridicule et très inintelligent qu'est le curé canadien, d'après M. Larose. Pour les gens du pays, cette caricature ne fera autre chose que discréditer son auteur. Car nos braves gens savent bien que, lorsqu'ils

invitent leur curé à *une partie de sucre*, celui-ci ne commence pas par leur faire un prône, en entrant dans la "cabane à sucre ;" ils savent bien que leur curé ne regarde pas un traité commercial avec les États Unis comme dangereux pour "notre religion, notre langue, nos lois." Mais qui dira aux étrangers, qui par hasard liraient ce livre, que ce prétendu portrait du curé canadien n'est qu'une odieuse contrefaçon ?

A mon avis, cette page des *Variétés canadiennes* fait plus que choquer le bon goût ; c'est une mauvaise action.

Dans les *Variétés canadiennes*, au milieu de beaucoup de bonnes pages, il y a encore d'autres choses que, pour tout l'or du Yukon, je ne voudrais pas signer. Mais les citations que j'ai faites suffisent à ce que je voulais. Elles me permettent de renseigner notre vénérable correspondant, et en outre, de dire aux libraires catholiques, aux autorités scolaires, aux parents chrétiens :

Voyez, et décidez vous-mêmes si vous pouvez, en sûreté de conscience, vendre ce volume, le distribuer comme livre de récompense aux élèves des écoles, le mettre entre les mains de vos enfants.

ORNIS.

Une "tyrannie" bon enfant

L'honorable M. H. Fabre, commissaire du Canada à Paris, a jugé, de l'intéressante façon qu'on va voir (dans le *Paris Canada* du 1er octobre dernier), la fameuse insurrection de 1837 :

"... insurrection improvisée plus qu'aucune autre peut-être, et qui était née spontanément de nos griefs, réels ou grossis dans l'imagination populaire, grâce à la liberté laissée aux discours ; car si la Chambré ne pouvait rien faire, si le pouvoir était entre les mains d'une minorité intolérante, la majorité et son orateur, M. Papineau, pouvaient tout dire et ne s'en privaient pas. C'est un trait très particulier qu'on n'a pas assez noté dans le récit des événements de ce temps que l'entière liberté laissée, non seulement au Parlement, mais aussi aux réunions pu-

bliques et aux journaux. Je ne crois pas qu'aucune autre tyrannie se soit laissée houspiller de cette façon. L'Angleterre a traversé là quelques années un peu dures tout de même, si elle a entendu tout ce que nous disions d'elle.

"L'Europe veut nous donner des rois, s'écriait M. Papineau, dans la manière de l'époque, à la grande assemblée de Saint-Laurent, nous donnerons des républicains à l'Europe !

"Nous n'avons pas encore de rois, ni même de princes—dont notre amour-propre démocratique s'accommoderait peut-être, qui, dans tous les cas, nous seraient vite enlevés par nos voisins yankees si sensibles aux grands. Quant aux républicains, ils ont tardé à paraître en Europe, et ils ne sont pas sortis de nos mains. Mais les orateurs, les grands orateurs surtout, ni ceux qui les écoutent, ne s'arrêtent à cela. Nous rêvions donc l'émancipation du pays, la chute de l'Angleterre, l'alliance avec les États-Unis, l'entente avec la France ; et pour accomplir tout cela, se réunissaient sur les bords de la rivière Chambly, à Saint-Antoine, St-Denis, St-Charles, St-Marc, quelques centaines d'hommes de bonne volonté et de grand courage, à peine armés, et qui cependant réussirent à faire briller à St-Denis l'éclat de la victoire sur leur drapeau."

PREMIERS ET SECONDS DU MOIS DE NOVEMBRE

Philosophie senior : 1er, M. J.-E. Duchesne ; 2e, M. M. Tremblay.

Philosophie junior : 1er, M. J.-E. Cauchon ; 2e, M. Ed. Côté.

Rhétorique : 1er, M. Eug. Tremblay ; 2e, M. Ths Duperré.

Belles-Lettres : 1er, M. Lud. Boily ; 2e, M. J.-Arth. Gagné.

Versification : 1er, M. E. Lindsay ; 2e, M. J. Dufour.

Humanités : 1er, M. M. Beaulieu ; 2e, M. J.-B. Boviin et J. Dufour, *ex æquo*.

Classe d'Affaires : 1er, M. L.-J. Lévesque ; 2e, M. D. Villeneuve.

Quatrième : 1er, M. A. Bonenfant ; 2e, M. M. Edg. Maltais.

Troisième : 1er, M. A. Claveau ; 2e, M. P. Vézina.

Seconde : 1er, M. E. Gauthier ; 2e, M. W. Latour.

Première : 1er, M. Ad. Lévesque ; 2e, M. Alb. Duchesne.

(1) Les points de suspension sont de moi. (O.)